

Date maj et version 17/02/2026 -V2

Code RNCP : 39924

Certificateurs : DEETS – ministère de la Santé et de la prévention

Date de l'enregistrement de la certification : 01-01-2025

Objectifs généraux

La formation de psychomotricien a pour objectif de former un professionnel de santé capable d'évaluer, prévenir et traiter les troubles psychomoteurs, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et une pratique clinique encadrée. Elle vise le développement de compétences thérapeutiques et relationnelles, dans le respect du cadre réglementaire et éthique de la profession.

Les objectifs de la formation sont :

- Former un professionnel de santé qualifié
- Acquérir des connaissances théoriques pluridisciplinaires
- Développer des compétences cliniques
- Construire une posture professionnelle et éthique
- Favoriser l'autonomie professionnelle et l'analyse critique

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation

Méthodes mobilisées

- **Pédagogie de l'alternance intégrative**

Comprenant des temps de regroupements en centre de formation et temps de stages nécessaires à l'apprentissage

- **Individualisation du parcours**

Par le biais d'accompagnements consistant à aider le stagiaire à réaliser son projet de formation

- **Pédagogie active**
- **Analyse des pratiques** animés par des professionnel(le)s
- **Actions spécifiques** en partenariat avec les établissements médicosociaux
- Participation des stagiaires à des **journées thématiques et/ou Forums**
- **Formation à distance** à partir de la plateforme MOODLE, visioconférences, etc.

EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne

1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS

Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : accueil@emap.re

SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A

Cofinancé par
l'Union européenne



Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+)



	<u>Modalités d'évaluation</u> Des évaluations théoriques et pratiques, formatives et sommatives, s'effectuent tout au long de l'année au travers de contrôles continus et de partiels. Les épreuves du diplôme d'Etat s'appuient sur les résultats de la 3ème année de formation, une mise en situation professionnelle et une présentation d'un mémoire de fin d'étude.
<i>Les débouchés</i>	Le psychomotricien est un professionnel de santé exerçant en institution (sanitaire ou médico-sociale) ou en libéral. Après l'obtention du DE, il a la possibilité de poursuivre des études universitaires en Master dans divers champs disciplinaires. Après quelques années d'exercice, il peut évoluer dans des fonctions de formateur, de cadre de santé ou directeur d'établissement.
<i>Poursuite de parcours</i>	<u>En poursuite de parcours (études)</u> Le diplôme permet d'accéder aux formations des champs du sanitaire ou des sciences humaines. Sont concernées : - Les licences (psychologie ou autres) sur validation des acquis et ECTS selon les critères des universités sollicitées - Un diplôme universitaire (D.U) - Au diplôme d'État de cadre de santé - Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social - Au Titre d'Expert en psychomotricité à référentiel européen Niveau 1. JO du 21/04/2017 Les psychomotriciens titulaires d'un Master peuvent envisager une poursuite d'étude en filière doctorale et contribuer au développement de la recherche en psychomotricité. <u>Au niveau professionnel</u> Le titulaire du Diplôme d'Etat de psychomotricien peut : - Exercer dans les institutions du sanitaire ou du médico-social. L'exercice en libéral est également répandu. - S'orienter en poursuite de carrière vers des métiers d'encadrement (chef de service, direction d'établissement) - Prendre la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants – type crèche.
<i>Accessibilité aux personnes en situation de Handicap</i>	- Tous les sites sont accessibles - Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : referenthandicap@emap.re) .
<i>Dates de la prochaine session</i>	Aout 2026- juillet 2029

La formation en détails	
Données réglementaires	Arrêté du 30/12/1975 (agrément et fonctionnement des IFP) Arrêté du 07/04/1998 (référentiel de formation) Arrêté 17/01/2020 (conditions et modalités d'admission)
La certification	Diplôme d'Etat de psychomotricien – titre de niveau 5 RCNP : 39924
Dispenses et allègements	Validation complète obligatoire de la formation. Pas de dispenses ou de validation partielle.
Prérequis	- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre reconnu en dispense - Être âgé d'au moins 17 ans à l'entrée en formation
Modalités et délais d'accès	<u>Modalités d'accès :</u> L'accès à la formation se fait exclusivement via la sélection nationale PARCOURSUP. 25 places sont ouvertes pour les candidats candidatant via Parcoursup. Ces candidats doivent formuler leurs vœux, dans la période définie à cet effet et accessible dans le calendrier disponible sur la plateforme Parcoursup : www.parcoursup.fr. La sélection des candidatures s'effectue au travers d'un(e) : - Etude du dossier académique du candidat : sur la base des éléments transmis par le candidat. - Entretien oral : d'une durée de 30 minutes, permettant de vérifier la motivation des candidats, leurs connaissances du métier et leurs aptitudes à suivre la formation. <u>Délai d'accès :</u> Le calendrier d'accès à la formation est soumis au calendrier de sélection annuelle définie au niveau national par les services de l'Etat et disponible sur la plateforme. A l'issue des épreuves de sélection, les candidats classés reçoivent une notification sur leur compte individuel Parcoursup. Le traitement des inscriptions s'effectue selon les conditions fixées par la plateforme
Statuts et effectifs	25 places
Objectifs pédagogiques	Aptitudes :

	Acquérir les savoirs relatifs au fonctionnement et dysfonctionnement physiologique, psychologique et social de l'être humain. Compétences : Développer les compétences relationnelles et techniques nécessaires à l'accompagnement des personnes dans divers contextes d'éducation, de prévention ou de thérapie.
Durée de la formation	La formation s'étend sur 3 années consécutives et comprend 2232 heures d'enseignement réparties comme suit : - 2082 heures d'enseignements théorique, théorico-clinique et pratique - 680 heures de stages obligatoires (minimum) - 150 H de suivi pédagogique
Contenu de la formation	La formation de psychomotricien, d'une durée de trois ans, prépare au Diplôme d'État et alterne enseignements théoriques, pratiques et stages cliniques. Elle s'appuie sur des connaissances en neurosciences, anatomie, psychologie du développement, psychopathologie, psychiatrie et gériatrie. Les étudiants apprennent à réaliser des bilans psychomoteurs et à mettre en œuvre des techniques de rééducation et de médiation corporelle. Les stages permettent d'intégrer les apprentissages en situation réelle auprès de différents publics. L'objectif est de former un professionnel de santé capable d'évaluer, prévenir et traiter les troubles psychomoteurs dans le respect du cadre légal et éthique. Contenu de la formation La formation comprend divers modules et matières : • anatomie • pathologies médicales et chirurgicales • pédagogie • pédiatrie • pharmacologie • physiologie • psychiatrie • psychologie • psychomotricité théorie • psychomotricité pratique • raisonnement théorico-clinique • santé publique A cela s'ajoute des stages obligatoires au sein de diverses structures éducatives, sanitaires et médico-sociales
La formation en chiffre (promotion 2022-2025) (19 étudiants)	- Taux de présentation au diplôme : 94% - Taux d'obtention du diplôme : 100% - Taux de retour des enquêtes : 100%

	- Taux de satisfaction des stagiaires : 83% - Taux d'interruption de la formation : 24% - Taux d'abandon* : 0% - Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : 95% - Taux d'insertion dans l'emploi : 95% <i>*Pour plus d'informations sur le motif des abandons, nous contacter</i>
Lieu	EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre)
Tarifs	- Pour les demandeurs d'emploi Financement par la Région Réunion et le Fonds Social Européen et dont le nombre de places est limité. Reste à charge : 0€* - Etudiants en continuité d'étude Financement Région + FSE - Etudiants bénéficiant d'un financement OPCO ou employeur Coût pédagogique pour 3 ans 45092€ (sous réserve de modification) Pour tous les étudiants, s'ajoute les frais suivants : - Frais de sélection : 80 € (candidats Parcoursup) - Frais de scolarité : 230 € / an (sous réserve de modification) - CVEC : 105 € / an
Contacts	Accueil : 0262 96 95 30 – poste 3 ; Secrétariat pédagogique : secretariat.irfp@emap.re Site internet : www.emap.re